

MAIRIE DE SAINT MANDRIER SUR MER
E X T R A I T
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers**En exercice :** 29**Présents :** 21**Pouvoirs :** 08**Excusé :** 00**Absents :** 00**Qui ont pris part****à la délibération :** 21SEANCE DU 07 AVRIL 2025**Date de convocation :** 25 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le sept avril à dix-huit heures trente le conseil municipal de la ville de SAINT-MANDRIER-SUR-MER a été assemblé dans la salle des fêtes du square Marc Baron, sous la présidence de M. Gilles VINCENT, maire.

Présents : M. VINCENT Gilles, maire - Mme ESPOSITO Annie - M. MARIN Michel - Mme DEFAUX Catherine (arrivée à 18h35) - Mme VIENOT Véronique - Mme DEMIERRE Colette - M. VINCENT Romain - M. CHAMBELLAND Michel - Mme PICHARD Laure - Mme BECCHINO BEAUDOUARD Sylvie (arrivée à 18h34)- - M. QUENET Xavier - Mme MATHIVET Séverine - M. DEDONS Fabrice - M. FONTANA Alain - M. CAILLEAUX Rémi - Mme ARGENTO Katia - M. FRANCHESCHINI Damien - M. CLAVE Denis – M. DEZERAUD Philippe - M. CALMET Pierre - Mme ROCHE Mathilde.

Pouvoirs : M. TOULOUSE Christian donne pouvoir à M.MARIN ; M. BLANC Romain donne pouvoir à Mme VIENOT ; Mme LABROUSSE KYPRAIOS Sylvie donne pouvoir à M. CHAMBELLAND ; Mme ASNARD Marjorie donne pouvoir à M. FONTANA ; Mme SAUQUET Adeline donne pouvoir à Mme ARGENTO ; M.SAUVAT Sébastien donne pouvoir à M. FRANCESCHINI ; M. LE PEN Jean-Ronan donne pouvoir à M.CLAVE ; Mme MONTAGNY Nolwenn donne pouvoir à M. DEZERAUD.

Excusé :**Absent :****Secrétaire de séance :** M. FRANCHESCHINI Damien.**37. DENOMINATION ESPLANADE GEORGES FLORY**

Monsieur le maire expose à l'assemblée qu'il est proposé, dans un esprit de reconnaissance, de dénommer l'esplanade située sur le parvis de la médiathèque Françoise Montagne « Esplanade Georges Flory ». Cette initiative vise à rendre hommage à Georges Flory, ayant activement contribué à la vie locale, notamment par son implication dans des projets communautaires.

Il est rappelé que monsieur Flory a été conseiller municipal avant de devenir adjoint aux travaux de 1995 à 2008. Durant cette période, il a été un acteur clé des travaux d'aménagement et d'amélioration de notre commune, en particulier des travaux réalisés au stade de foot de Lanerière, la réfection des voiries, ainsi que les travaux relatifs aux eaux pluviales et à la création des ronds-points qui ont modernisé notre infrastructure.

Monsieur le maire sollicite l'approbation des membres du conseil municipal pour adopter cette dénomination.

Le conseil délibérant,

- OUI l'exposé de monsieur le maire ;
- VU le code général des collectivités territoriales ;

DECIDE A L'UNANIMITE.

D'approuver la dénomination de l'esplanade située sur le parvis de la médiathèque Françoise Montagne, esplanade Georges Flory.

Signé : Le maire,

Gilles VINCENT